

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 444

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à ce même maximum tous les traitements de tous les fonctionnaires, ce qui serait, arithmétiquement parlant, la seule chose logique à faire? Selon cette logique uniforme évidemment, la préparation professionnelle, les responsabilités, la valeur de la tâche, le temps consacré au travail n'entraient pas en ligne de compte, ce qui serait injuste, nous sommes la première à en convenir; mais est-il plus équitable, nous le demandons, de couper net, pour un motif uniquement de gros sous à faire passer dans une autre poche, l'activité féconde de l'institutrice, parce qu'elle a épousé un instituteur, ou de la sous-directrice d'un asile, parce qu'elle est en même temps la femme du directeur? L'Etat n'y gagnant pas un centime, puisque celles qu'on renverra, il faudra les remplacer au même tarif, qui donc en profitera? D'autres institutrices? mais les statistiques officielles nous prouvent qu'il n'y a pas de chômage dans cette profession, si bien que, lors des derniers concours, on a engagé toutes celles qui avaient obtenu les chiffres nécessaires pour être admises! Des chômeuses d'autres carrières, qui trouveraient dans l'administration cantonale un gagne-pain? mais l'on nous dit qu'il n'y a pas plus d'une centaine de femmes fonctionnaires dans cette administration, dont la grande majorité est célibataire?... Est-il donc la peine, pour un chiffre si minime, de mettre sur pied toute la machine d'une initiative, de risquer par conséquent une votation populaire avec tous les frais pour l'Etat, donc pour la bourse des contribuables, qu'elle entraîne? et surtout de porter une atteinte inadmissible au droit imprescriptible de tout être humain de toucher un salaire pour tout travail accompli: car, qui oserait prétendre que, dans les cas qui nous occupent, s'il y a double gain, il n'y a pas aussi en correspondance double travail?...

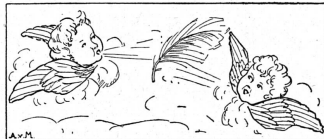
Mais ce n'est ni la logique ni le bon sens qu'il faut demander aux auteurs de cette initiative: preuve en est la perle que constitue l'art. 3, et qui montre combien sont solides les principes dont s'inspire la Ligue des citoyens! Tout le système bâti par elle n'est bon, en effet, que pour l'agglomération urbaine et pour certaines communes, mais pas pour celles « dont le bâtiment scolaire est situé à plus de 6 km. de la périphérie de la ville de Genève »! Vérité en deçà, erreur en delà. Autorisation de ce côté-ci de tel ruisseau marquant une limite communale, interdiction sur l'autre rive; femme mariée désignée d'office à 5 km. 9 de la périphérie, accueillie à bras ouverts cent mètres plus loin. Le motif de cette disposition absurde, il faut le chercher dans des considérations d'un vulgaire opportunisme: le corps enseignant genevois préférant dans sa grande majorité exercer ses fonctions dans des postes rapprochés de la ville, les initiateurs ont voulu, en lui accordant cette faveur, l'engager à occuper les postes moins recherchés! Il n'y a pas d'autre cause à cet article, dont certains se demandent s'il n'entraîne pas de nullité toute l'initiative, en créant, contrairement à la Constitution, des catégories de citoyens suivant leur domicile?... En tout cas, il nous montre comment, à la Ligue des Citoyens genevois, c'est au kilomètre que l'on mesure la valeur du travail des maîtresses d'école.

* * *

Nous étions aussi menacés, paraît-il, d'une autre initiative encore, émanant, celle-là, de la Fédération des syndicats chrétiens et corporatifs, dont M. Berra est le porte-paroles, et qui, dans son horreur de ce que l'on appelle si faussement cumul, prévoyait des mesures d'interdiction si insupportablement détaillées, qu'il était facile de voir que ce n'étaient pas de vrais Genevois, passionnément épris de liberté individuelle, qui les avaient rédigées. Mais, aux dernières nouvelles, il paraîtrait que cette initiative-là ne serait pas lancée, mais serait en revanche remplacée par un nouveau projet de loi, étendant à toutes les femmes mariées les dispositions jadis prévues par M. Berra, et qui avaient été à l'origine de la constitution du Comité de défense du droit de la femme au travail.

Ce Comité resté constitué suit donc attentivement les événements, prêt à intervenir dès que les circonstances l'exigeront. Il vient, d'ailleurs, de remporter un beau succès: M. Berra et ses amis, après avoir monté la rocambolesque histoire que l'on sait, en dérobant un manuscrit et une facture d'affiche rédigée par le Comité, et en prétendant que celui-ci était à la solde d'un fonctionnaire menacé dans son traitement familial, ont dû reculer, en publiant dans les journaux de leur parti une note, dont l'habile rédaction ne cache pas aux yeux avertis qu'elle constitue une complète rétractation. Ces messieurs, d'ailleurs, ont affecté, une fois leur coup fait, de traiter toute l'affaire comme une plaisanterie que nous, les femmes, avions tort de prendre au tragique. Nous souhaitons qu'il nous soit donné un jour l'occasion de leur prouver que l'accession des femmes à la vie politique nettoierait celle-ci de semblables procédés.

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

Nous apprenons avec intérêt que c'est une femme, Mme Durry, Dr. ès-lettres qui a été appelée à occuper le poste de professeur de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen.

Lors du concert récemment organisé par les étudiantes de Besançon au profit de « Foyer », deux artistes genevoises, Mme Marcelle Chérédjian-Charray et sa fille Mlle Nina Chérédjian, ont remporté le plus vif succès, ce qui n'étonnera personne de ceux qui ont eu le privilège d'applaudir ces deux remarquables pianistes, lectrices et amies de notre journal. Et cette collaboration artistique entre mère et fille a, dans ces temps de dislocation de la famille, un charme tout spécial, sur lequel nous nous voudrions de ne pas attirer l'attention.

En Belgique, c'est une femme, Mme Yvonne Perrin, qui a obtenu le grand prix de Rome pour la peinture pour 1934.

Ruchet, la belle Aiglone, avait vraiment une vocation de poète, de poétesse chrétienne; ses vers, au début du XIX^e siècle, se lisaient dans les salons, chez les Couvreur à Vevey, chez Diodati à Genève, — celui qui louait sa villa à Byron; Charles Monnard en parlait à Isabelle de Montolieu; Chateaubriand en eut connaissance; cette poésie lui fit quelque impression, puisque, vingt ans plus tard, il s'en souvient quand il se trouve en face de Mme Olivier, chez Mme Récamier.

Les méchantes langues, qui parfois disent la vérité, — c'est même pour cela qu'on les appelle des méchantes langues, — affirment que dans le recueil *Les deux voix*, c'est Caroline qui est la voix la plus virile et la plus « juste ». Qu'importe! Jamais, dans la vie de ce ménage modèle, on ne vit surgir entre les deux époux la moindre jalousie, la moindre mesquinerie, la moindre rancune, le moindre dépit; Mme Olivier collabora avec son mari, l'inspira sans cesse, lui facilita sans relâche sa tâche, traduisant, annotant pour lui et lui créant ce foyer chaud et compréhensif, cet entourage d'amis qui pouvaient stimuler sa pensée: Sainte-Beuve, Mickiewicz, Melegari, appelés, grâce aux Olivier, à professer à l'Académie de Lausanne, et faisant entrer l'école lausannoise dans l'histoire littéraire, Ch. Monnard, A. Vinet, Ch. Secretan. Voilà pour Lausanne.

Lorsque le ménage, chassé par la Révolution de 1845, s'en alla chercher sa pitance à Paris, ce Paris tant désiré par Caroline Olivier, laquelle pensait y trouver un milieu plus favorable au talent littéraire, dans ce Paris où Sainte-Beuve, si amical à Lausanne, se montra aussi ami qu'il pouvait l'être, — c'est-à-dire fort, — Caroline Olivier fut une fois de plus admirable,

— La Bourse de Copenhague compte maintenant une femme agent de change, Mlle Gretha Phillipson. Quiconque sait combien les affaires et transactions financières sont jalousement revendiquées par les hommes comme chasse gardée appréciera à sa valeur cette admission.

C'est une femme, Mme Pfeiffer-Surber, écrivain bien connu en Suisse allemande, qui a réussi, malgré de grandes difficultés, à créer à Locarno un « Club des Amis de la Musique et de la Littérature », dont elle a été nommée présidente, et qui va tenir une place importante dans la vie intellectuelle et artistique de la jolie cité tessinoise.

Noms de plume.

L'habitude est courante pour des femmes de lettres de prendre des noms de plume masculins: sans remonter aux exemples célèbres des deux grandes « George » (George Sand et George Eliot) ne pouvons-nous pas citer, beaucoup plus près de nous, et tant en Suisse romande qu'en France, de nombreux noms d'hommes par lesquels furent signés des romans, des essais, des articles dus à des femmes? (Voilà un petit jeu féministe de société à signaler aux maîtresses de maison.)

Mais le fait d'un homme prenant un nom de femme comme pseudonyme littéraire est beaucoup plus rare et surprenant — surtout quand cet homme ne fut rien moins que Raymond Poincaré!... En effet, désirant devenir poète et romancier, mais désigné par son père au barreau, le futur président de la République française signait du pseudonyme de Juliette Landry un roman de début que publia un journal de Bar-le-Duc, et un peu plus tard, c'était sous le nom de Sergines qu'il donnait des chroniques féminines à un journal de Paris!...

Après le Plébiscite

Les Sarroises ont-elles voté pour la dernière fois?

Telle est la question que se pose dans l'*OEuvre* Mme Maria Vérone, en souhaitant, bien entendu, qu'il y soit répondu par la négative! Mais... l'attitude du III^e Reich à l'égard des femmes ne laisse malheureusement pas beaucoup d'illusions! et bien qu'actuellement les femmes allemandes jouissent encore de leurs droits politiques comme les hommes, — elles ont notamment participé à la dernière votation par laquelle le *Führer* s'était de son côté fait plébisciter, — des faits comme ceux que la presse féministe est malheureusement appelée à relever constamment ne sont pas faits pour inspirer une parfaite tranquillité pour l'avenir du vote des femmes en Allemagne.

Seulement, celles qui, en minuscule minorité (combien y avait-il de femmes parmi ces 2000 et quelques électeurs?), ont voté pour le rattachement à la France, auraient aussi été privées de leurs droits de citoyennes, si leur point de vue avait triomphé. Le *statu quo*, seul, les leur aurait assurés... Curieuse situation qui nous est faite à nous autres femmes, qui pouvons, de la sorte, passer de la majorité à la minorité politique, non pas du fait de nos capacités et de notre mentalité propres, mais de celui des circonstances politiques qui nous entourent!

Miss Sarah Wambaugh

Notre journal ayant été l'un des premiers à annoncer l'an dernier la nomination de Miss Wambaugh au poste important de membre de la Commission du plébiscite, nous pensons que quelques détails sur cette habitante de Genève, dont le nom a été si souvent cité au cours de ces dernières semaines, intéresseront nos lecteurs.

Miss Sarah Wambaugh est née à Cincinnati (Etats-Unis) et a fait toutes ses études dans des Universités anglo-saxonnes, dans son pays d'abord, puis en Angleterre. Spécialisée dans les questions d'économie politique, elle travailla quelque temps à la S. d. N., puis, répondant à l'appel de divers gouvernements, organisa des plébiscites dans plusieurs pays, en Amérique du Sud notamment, un livre publié par elle sur ces sujets, sous les auspices de la Fondation Carnegie, ayant déjà attiré l'attention. Conférencière appréciée, spécialiste de la technique des votations populaires, elle ne pouvait manquer d'être proposée au Conseil de la S. d. N. par les grandes organisations féminines internationales, avec lesquelles elle était en étroites relations, lorsque furent désignés les membres de la Commission du plébiscite. Et ce que l'on attendait d'elle s'est réalisé, et au delà: elle a notamment apporté, nous a-t-on dit, différentes suggestions à ses collègues pour éviter les fraudes électorales, qui ont été vivement appréciées.

Si bien qu'aucun grand événement ne peut maintenant se produire dans notre monde actuel sans que les femmes n'y soient plus ou moins directement mêlées, de par la force même des choses. Et pourtant, il y a encore des gens qui affirment que là n'est pas leur place. Où est-elle alors?...

L'effet des codes industriels sur les salaires des femmes aux Etats-Unis

(D'après la *Revue Internationale du Travail*)

Dans la lutte entreprise aux Etats-Unis, contre la concurrence déloyale, le président Roosevelt et ses collègues ont rencontré une forme grave, de concurrence déloyale: celle qui est fondée sur le sexe des travailleurs.

Les Etats-Unis n'avaient pas échappé à la coutume universellement implantée de rémunérer le travail des femmes à un taux inférieur à celui appliqué au travail des hommes, et cela plus spécialement dans l'industrie.

En 1932, lors de l'établissement des statistiques de salaires masculins et féminins, on a constaté que les cas où les salaires des femmes dépassaient ou égalaient ceux des hommes étaient quasi exceptionnels. Les écarts étaient même parfois considérables, mais variables selon l'industrie: la profession dans une même industrie, et les localités.

Mais l'observation généralement faite, est que la diminution des salaires depuis la crise économique, a été plus forte pour les femmes que pour les hommes.

Cette basse rémunération du travail féminin qui s'est accentuée pendant toute la période de dépression, mais qui existait déjà antérieurement, était depuis nombre d'années l'objet des préoc-

renonçant à toute vocation littéraire pour se vouer à l'art de nouer les deux bouts. Mais avec quelle grâce, et quel savoir-faire, et quelle élégance! Mme Delhorbe affirme que jamais, dans sa correspondance, Caroline ne parle de domestiques ni du prix du beurre; elle qui eut quatre enfants et beaucoup de soucis avec ses enfants, ne fait jamais un drame de son sentiment maternel, de ses soucis de mère et d'éducatrice. Quand les douleurs de l'enfantement la prirent pour sa fille Thérèse, — la future Mme Bertrand, — elle continua bravement à compiler des *Revue suisse*.

Il est facile de moquer ces Olivier provinciaux qui crurent réussir à Paris. Grâce à eux, Sainte-Beuve vint enseigner à Lausanne, écrivit son *Port-Royal*, apprit à connaître Mme de Charrière, et fut bien content de reproduire dans sa réédition de *Caliste* les pages charmantes que Caroline écrivit pour la *Revue suisse*. De plus, Olivier est un démenti à la réputation de rusticité et d'absence d'égards que les maris suisses ont, paraît-il, à l'étranger: il témoigna toujours le plus grand respect et la plus vive estime pour la vocation de sa femme. Chez Olivier, il n'y avait pas de « vieil homme ». Le fait est assez rare pour être relevé.

S. BONARD.

Une féministe italienne: la princesse de Belgiojoso

A celles qui ne la connaîtraient pas, nous présentons une femme, aussi belle d'âme que de visage, qui ne cessa jamais de penser à l'amélioration

de la société et surtout au sort de la femme: Christine de Belgiojoso-Trivulzio.

Elle naquit en 1808 à Milan et mourut sexagénnaire dans cette même ville. Très jeune, elle se révéla ardente patriote et combattit sans trêve pour délivrer sa patrie lombarde du joug autrichien. A cette tâche magnifique, elle sacrifia sa fortune et sa santé, vivant la plupart du temps en exil, entr'autres dans le Tessin dont elle devint citoyenne en 1830; à Genève dans un domaine qu'elle loua aux environs de la ville; et surtout à Paris où son salon devint très vite un centre politique et littéraire. Dans la capitale, sa beauté pâle, son ardeur patriotique, sa magnifique intelligence lui valurent rapidement la célébrité. Toutes les personnalités éminentes de l'époque fréquentèrent ses salons de la rue d'Anjou: Thiers, Mme Récamier, George Sand, Musset, Heine, Augustin Thierry et bien d'autres encore. Il faudrait, dit son biographe italien R. Barbiera, de nombreux volumes pour narrer la vie prodigieuse de cette femme, descendante d'une des plus célèbres familles européennes: les Trivulzio.

M. de Vogüé l'appela « une héroïne romantique » et Charles Maurras, dans la *Gazette de France*, déclara naguère avec quelque emphase qu'elle « fit courir tout Paris avant de faire marcher les armées françaises » allusion à la campagne d'Italie qui délivra les Milanais. Mais nous laisserons de côté l'extraordinaire patriote, celle qui fut la vestale de la flamme de l'indépendance italienne, la femme de lettres auteur de savants volumes sur le dogme catholique, la journaliste qui fonda la *Gazette d'Italie* à Paris, pour nous occuper seulement de la femme

Figures de femmes d'autrefois

Caroline-Juste Olivier

Sous les auspices du groupe lausannois pour le suffrage féminin, Mme Cécile-René Delhorbe a fait, l'autre soir, au Lyceum, une excellente conférence sur Caroline Olivier, apportant des détails inédits puisés dans la correspondance et les journaux intimes mis à sa disposition par M. le Dr. Jean Olivier, à Genève. Nous ne saurions suivre en détail la conférencière dans la biographie si nuancée qu'elle a faite de son héroïne, la montrant à Aigle, où elle écrivit ses premiers vers; à Neuchâtel, où commença sa collaboration avec Juste Olivier; à Lausanne, à Paris où elle travailla dur comme maîtresse d'une pension de famille avec une quinzaine d'hôtes, la ramenant ensuite dans le canton de Vaud où elle trouvait tout si petit...

Les initiateurs du monument Olivier, élevé à Gryon en 1907, n'ont pas oublié la femme du poète, sa collaboratrice de tous les instants, souvent son inspiratrice, qui composa avec lui le recueil *Les deux voix*, paru il y a 100 ans, la compagne parfaite des bons et des mauvais jours, — et le ménage Olivier connu beaucoup de mauvais jours.

A contempler les traits reproduits par le médaillon de M. R. Lugeon, on comprend que Juste Olivier ait célébré la beauté de sa femme: la tête est harmonieuse, les traits remarquablement fins, le nez droit, bien dessiné, les lèvres palpitent, la bouche est fine, et les narines spirituelles laissent échapper un intelligent sourire. Caroline